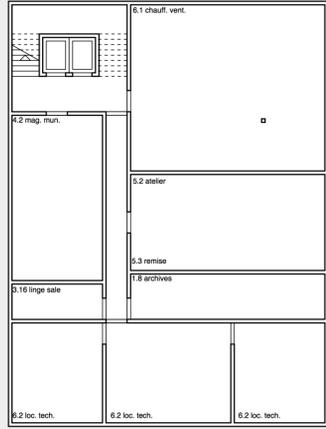


plan du niveau -1
sous-sol partiel accessible par la cage nord

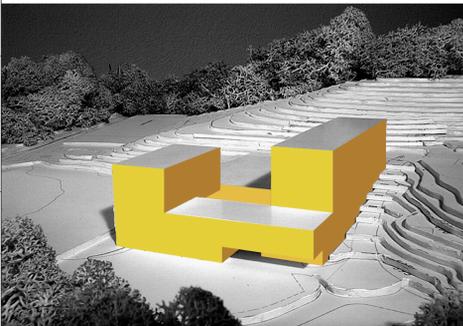


construction

La structure, traditionnelle dans ses portées, est composée de dalles, poutres et piliers en béton armé. Les façades sont constituées d'une double peau en en béton. Ce système permet de s'affranchir des problèmes liés à la rencontre du bâtiment avec le terrain, d'éviter simplement les ponts de froid et de régler facilement les détails de parapets extérieurs. En outre, par rapport à un bardage périphérique, il assure une plus grande durabilité à la construction. La peau extérieure est protégée contre les intempéries par une peinture minérale appliquée sur une surface "ouverte" par un léger sablage. Cette technique réduit considérablement les risques liés à une carbonatation précoce du béton.

Nous proposons une chromatique inspirée du calcaire jaune-ocre, la pierre d'Hauterive, présent dans la plupart des bâtiments importants de la ville de Neuchâtel. Cette chromatique permet de mettre en évidence le jeu des plans de façade que le projet induit.

Un monolithe ocre posé dans la clairière de la forêt.

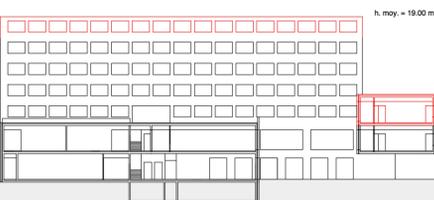


extension

L'extension proposée est un complément logique du système. Les nouvelles classes, répétition partielle du niveau +1, prennent place sur la toiture du socle, entre le bâtiment de logement et le bâtiment sud. Le couloir de desserte du nouveau bloc du niveau +2 est relié horizontalement au couloir des chambres et à la salle à manger principale, et verticalement au couloir des classes du niveau +1. Cet agrandissement pourrait également être affecté partiellement à la cafétéria.

Un niveau supplémentaire de chambres (31 x) prend place sur le bâtiment nord. En cas de besoins futurs, un étage peut être ajouté sur le bâtiment sud.

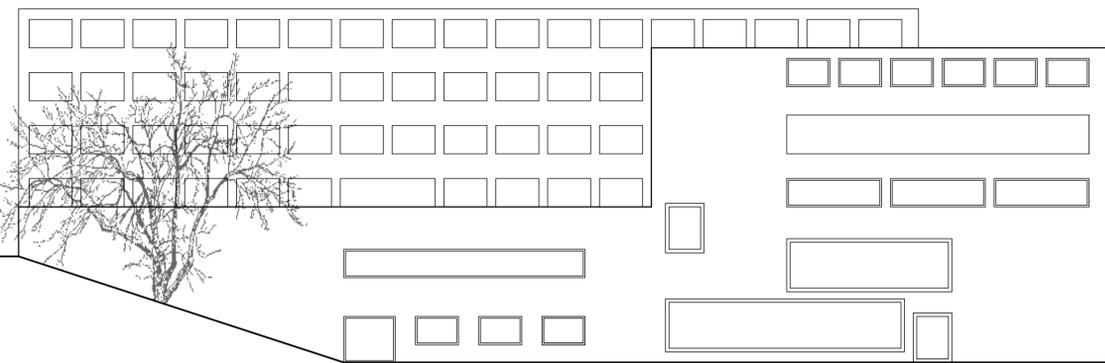
L'extension du parking se fait le long du chemin de desserte sud-est, en prolongement de celles créées en première étape.



h. moy. = 19,00 m.



2



Isud